



la lettre d'information d' **Anne Sander**

mars 2021

Députée européenne
Questeuse au Parlement européen

Face à une situation sanitaire instable et au lent déploiement de la vaccination, notamment en France, des mesures de relance économique doivent être prises immédiatement, et ce notamment, en faveur de nos jeunes générations.

Avec un taux de chômage de plus de 22%, bien supérieur à la moyenne européenne, beaucoup de jeunes souffrent de la pauvreté et de l'isolement extrême.

Petits boulots à l'arrêt, absence de stage, coup de frein sur les embauches, cours en distanciel, les jeunes paient le prix fort de la pandémie, qui **les prive de toute opportunité pour construire une vie professionnelle.**

Alors que cette génération montre un formidable exemple de solidarité avec l'ensemble de la société, nous nous devons de lui apporter tout notre soutien.

Pour cela, **l'Union européenne met sur la table plus de 22 milliards d'euros.** Dans un premier temps, il est essentiel d'assurer une véritable aide d'urgence, tant la précarité alimentaire et la pauvreté sont importantes. Mais il faut également agir sur d'autres facteurs : entamer **un travail sur les compétences du futur**, notamment dans le domaine du numérique ; **recréer de l'emploi en Europe**, en réindustrialisant

notre continent ; **développer de nouvelles activités**, porteuses de valeur ajoutée.

La balle est maintenant dans le camp des États membres et j'en appelle, tout particulièrement, à la France pour proposer des projets structurants en faveur de notre jeunesse. Je formule également **le vœu que notre système éducatif s'oriente largement vers l'apprentissage et qu'il permette de relier davantage les formations au monde de l'entreprise.**

Redonnons des perspectives à notre jeunesse, notre avenir.

sommaire

**en commissions
parlementaires
pages 2-5**

pour découvrir et comprendre les thématiques sur lesquelles je suis investie

**au Parlement européen
pages 6- 7**

**en plénière
page 8-9**

**en circonscription
pages 10-11**

Anne Sander

Conflit commercial avec les États-Unis

NOUS DEVONS ACCOMPAGNER NOS SECTEURS AGRICOLES IMPACTÉS

Les États-Unis ont annoncé fin décembre le relèvement à partir du 12 janvier 2021 des

surtaxes déjà imposées sur certains produits agricoles, vitivinicoles et agroalimentaires de l'Union européenne, suite au conflit commercial dans le secteur aéronautique, opposant Airbus et Boeing. Suite à cette décision, j'ai interpellé la Commission européenne sur **la nécessité d'engager une initiative diplomatique vis à vis de la nouvelle administration américaine et d'adopter des mesures supplémentaires de gestion de marchés et de compensation afin**

d'accompagner les secteurs agricoles européens touchés.

Retrouvez mon intervention en commission de l'Agriculture et du Parlement européen <https://annesander.eu/sanctions-americaaines-la-commission-europeenne-doit-intervenir-pour-soutenir-les-secteurs-agricoles>

ainsi que la question écrite que j'ai adressée à la Commission européenne <https://annesander.eu/taxes-americaaines-additionnelles-demande-de-mesures-europeennes-complementaires/>



en commissions parlementaires

POUR UNE RÉPONSE EUROPÉENNE EFFICACE AUX MESURES DE RÉTORSION AMÉRICAINES

Suite au litige qui oppose Airbus et Boeing, la Commission européenne a pris, en novembre 2020, des mesures de sanctions douanières à l'encontre des États-Unis. Bien que les États-Unis soient de grands exportateurs de noix vers le marché européen, les noix ne font pas partie des produits concernés par les taxes supplémentaires imposées par la Commission.

À mon sens, l'inclusion des noix aurait, du fait du volume élevé des exportations américaines vers l'UE, permis une sérieuse mise sous pression des autorités américaines dans la guerre commerciale que nous connaissons. C'est dans ce cadre que j'ai interrogé, le 17 février, la Commission européenne afin

de comprendre pourquoi les noix avaient été exclues de ces sanctions et dans quelles mesures elles pourraient être réintégrées. Je l'ai également rendu attentif sur **la nécessaire défense de notre modèle de production dans ce secteur, notamment face aux importantes exportations américaines qui se retrouvent ensuite sur notre marché.**

Retrouvez ci-après ma question écrite à la Commission européenne :

<https://annesander.eu/sanctions-douanieres-americaaines-soutenir-le-secteur-de-production-de-la-noix/>

Je me réjouis de l'annonce, début mars, de détente de la guerre commerciale entre l'Europe et les USA. Elle constitue une bonne nouvelle pour nos secteurs vitivinicoles et agricoles, injustement pénalisés. Un premier pas notamment dû à la mobilisation parlementaire.



Stratégie de la "Ferme à la Table"

DÉPÔT D'UNE SOIXANTAINÉ D'AMENDEMENTS

Alors que le Parlement européen travaille sur le projet de rapport relatif à la stratégie de la "Ferme à la Table", j'ai déposé le 2 février, un certain nombre d'amendements, en faveur des secteurs agricole et agroalimentaire européens. J'y insiste, une fois de plus, sur la nécessité que la Commission produise une étude d'impact des objectifs proposés dans le cadre de cette stratégie. En effet, **ces derniers doivent être réalistes et atteignables, afin d'éviter un effondrement de la productivité agricole européenne, et avec elle, une hausse des prix pour le consommateur ainsi qu'un besoin accru d'importer des denrées alimentaires en provenance de pays tiers.** Favorable à une alimentation équilibrée, au travers de mes amendements, j'attire tout de même l'attention sur le risque de stigmatiser certains produits et invite à ne pas suivre un certain dogmatisme qui souhaiterait éliminer de nos assiettes les produits contenant du sel, du sucre ou des graisses.

Produits alimentaires et agricoles européens

POUR UNE MEILLEURE PROMOTION

Nos produits agricoles et alimentaires européens sont les plus durables au monde. Nous devons mieux les promouvoir, au risque que les consommateurs européens ne se tournent vers des produits importés, qui en termes de durabilité, de bien-être

animal et de sûreté alimentaire sont bien largement inférieurs. C'est notamment vrai pour le secteur de la viande. En commission de l'Agriculture du Parlement européen, le 24 février, j'interrogeais la Commission européenne sur les actions qu'elle compte proposer dans le cadre de la révision de la politique européenne de promotion des produits agricoles et alimentaires, afin de mieux promouvoir nos producteurs européens, vitrine du savoir-faire et la culture européenne dans le monde.

Retrouvez mon intervention :

<https://annesander.eu/il-faut-mieux-promouvoir-nos-produits-alimentaires-et-agricoles-europeens/>





Projet d'interdiction des nitrites en France

RISQUE DE SOUMETTRE NOTRE CHARCUTERIE FRANÇAISE À UNE CONCURRENCE EUROPÉENNE DÉFAVORABLE

Le projet d'interdiction des nitrites en cours de discussion en France poursuit un objectif de santé publique, mais une fois de plus la majorité agit comme si la France était une île isolée au sein du marché européen. Ce projet soumettrait notre charcuterie française à une concurrence européenne défavorable et déstabiliserait tout un secteur d'activité. Pour ma part, cela est impensable ! Alors que des discussions sont en cours à l'Assemblée nationale autour d'une proposition de loi

visant l'interdiction des nitrites dans les charcuteries, j'ai interpellé le Ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie pour l'alerter sur le risque que pourrait représenter son interdiction sur l'ensemble du secteur, pourvoyeur d'emplois et représentant la richesse de nos terroirs français. En effet, ces additifs sont soumis au respect de seuils limites imposés au niveau européen, suite aux recommandations scientifiques et une interdiction ou un relèvement de ces seuils ne peut s'imaginer que dans le cadre européen. **Le fait que les autres Etats membres de l'Union n'interdisent pas les nitrites dans leurs charcuteries va soumettre toute la filière française à une concurrence européenne accrue vis à vis de produits qui ne seront pas soumis aux mêmes contraintes.**

Retrouvez mon courrier : <https://annesander.eu/projet-dinterdiction-des-nitrites-en-france-risque-de-soumettre-notre-charcuterie-francaise-a-une-concurrence-europeenne-defavorable/>

Établissements d'abattage non agréés

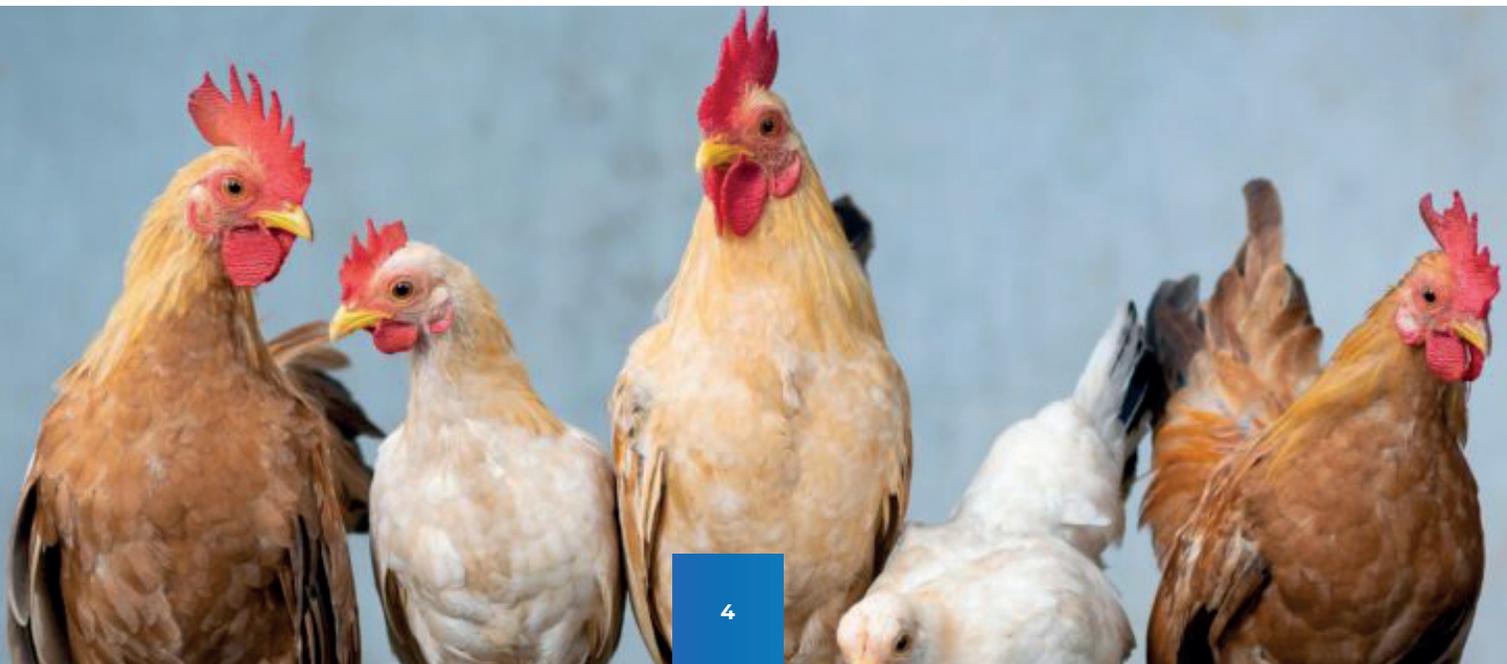
GARANTIR UNE SÉCURITÉ JURIDIQUE AUX PRODUCTEURS EUROPÉENS

Un règlement européen prévoyait

jusqu'au 31 décembre 2020, la possibilité pour les établissements d'abattage non agréés de commercialiser localement la viande de volaille transformée et les lagomorphes issus de leur production. Des solutions techniques au niveau national pourraient être trouvées pour que ces établissements puissent continuer la vente de produits transformés.

J'ai interpellé la Commission européenne à l'occasion de la réunion du 4 février de la commission de l'Agriculture du Parlement européen, afin d'**obtenir un engagement fort de sa part afin de garantir une sécurité juridique aux producteurs européens concernés.**

Retrouvez mon intervention : <https://annesander.eu/5122-2/>





L'agriculture comme acteur du changement climatique

LA TAXONOMIE DOIT PERMETTRE D'ENCOURAGER ET NON DE PUNIR !

Dans les prochains mois, la Commission finalisera le projet d'acte délégué sur la taxonomie, un nouvel outil qui permettra de renforcer les investissements durables. Cet acte est essentiel ; il établira les critères permettant de déterminer si une activité contribue à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci. Lors du séminaire organisé par la European Association of Sugar Manufacturers, j'ai demandé à la Commission de prendre en compte toutes les préoccupations des secteurs concernés. L'idéologie du Pacte Vert européen est de ne laisser personne sur le bord du chemin,

et cela devrait être le cas pour la Taxonomie. De nombreux secteurs pourraient nous conduire à des solutions durables et innovantes pour une Europe plus neutre en carbone. Nous devrions les garder à bord et les encourager à faire de leur mieux. **Notre agriculture, nos producteurs sont des acteurs et des alliés essentiels dans notre lutte contre le changement climatique.** Le bois, le biogaz et les biocarburants, tous ces secteurs offrent des opportunités dont nous aurons besoin pour atteindre nos objectifs ambitieux. Nous ne pouvons pas prendre le risque d'exclure certains secteurs porteurs de solutions, cela pourrait être préjudiciable aux investissements dans ces derniers et plus généralement à la réalisation des objectifs du Green Deal. J'espère que nous continuerons à collaborer avec la Commission sur la taxonomie au cours des prochains mois afin de trouver la meilleure façon d'encourager les investissements durables en Europe. Cela pourrait être un coup de pouce et un avantage pour notre agriculture. Le Parlement restera engagé sur cette question.

Pandémie de la Covid-19

SITUATION DRAMATIQUE DES JEUNES

Les jeunes sont les premiers touchés par les effets socio-économiques de cette pandémie. Ils subissent de plein fouet le

télétravail, les cours à distance, les risques de décrochages et les conditions précaires qui en découlent. Le 1er février, je suis intervenue en commission de l'Emploi et des Affaires sociales du Parlement européen dans le cadre du débat avec le Commissaire européen, Nicolas Schmit, sur la situation dramatique des jeunes, causée par la pandémie de la Covid-19. Je l'ai interpellé

pour lui demander quels sont les plans d'actions à courts et à moyens termes de la Commission européenne et quelles seront les priorités pour la jeunesse, à l'ordre du jour du Sommet social de Porto au printemps prochain.

Retrouvez mon intervention :

<https://annesander.eu/situation-dramatique-des-jeunes-causee-par-la-pandemie-de-la-covid-19-interpellation-de-la-commission-europeenne/>





au Parlement européen

Défense du siège du Parlement européen



ACCUEIL À BRUXELLES DE FRÉDÉRIC BIERRY

Le Président de la Collectivité Européenne d'Alsace, Frédéric Bierry est mobilisé pour le retour à Strasbourg des sessions plénières. Il est venu à Bruxelles,

le 20 janvier, pour le rappeler lors d'une rencontre avec le Secrétaire Général du Parlement Européen. Avec François-Xavier Bellamy et Sylvie Guillaume, nous l'avons accueilli pour lui apporter notre soutien.

Groupe de contact Parlement et Autorités alsaciennes

POUR UN RETOUR RAPIDE DES SESSIONS PLÉNIÈRES

Le 10 février, j'ai participé au Groupe de contact entre la Présidence du Parlement européen et les autorités locales alsaciennes pour échanger sur les questions liées au siège du Parlement Européen à Strasbourg. Contrat triennal, situation sanitaire, investissements d'avenir, autant de sujets d'importance pour Strasbourg l'Européenne, qui ont été abordés.

L'urgence pour ma part est le retour à Strasbourg des sessions, et ce, le plus rapidement possible.

Apprentissage transfrontalier

POUR UN ERASMUS+ APPRENTIS!

J'ai été auditionnée, le 7 janvier, par la mission d'évaluation et de propositions relative à l'apprentissage transfrontalier, demandée par la ministre Elisabeth Borne. En effet, il y a urgence car de nombreux jeunes, surtout Alsaciens, sont dans l'incertitude juridique et financière suite à la loi du 5 septembre 2018 pour la Liberté de choisir son avenir professionnel. J'y ai notamment plaidé pour la mise en place, au niveau européen, d'un Erasmus+ Apprentis.



Coopération transfrontalière

RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DU PARLEMENT EUROPÉEN

La crise de la Covid-19 a été ressentie de manière plus intense dans les zones frontalières, notamment suite à la fermeture

“

La crise de la Covid-19 a été ressentie de manière plus intense dans les zones frontalières

”

des frontières.

Mais la coopération transfrontalière ne s'est pas arrêtée pour autant, elle a su se réinventer, grâce au travail réalisé par les structures de coopération, les institutions européennes et les autorités nationales.

La réunion du groupe de travail sur la coopération transfrontalière, que j'animais le 15 janvier 2021, était l'occasion de faire le [point sur les problématiques](#)

[rencontrées mais aussi de voir comment réinviter la coopération transfrontalière](#) ; et ce, grâce aux bonnes pratiques relevées sur le territoire mais aussi aux réponses que peuvent apporter les Etats membres et institutions européennes dans l'élaboration de leurs politiques et notamment dans le cadre du plan de relance ou encore du prochain budget, dont INTERREG.



Services publics transfrontaliers en Europe

AUDITION PAR LE COMITÉ DES RÉGIONS

Près d'un tiers des citoyens européens vivent dans une région

transfrontalière et sont amenés à devoir relever au quotidien des défis pour accéder à des services publics efficaces.

J'ai été auditionnée, le 3 février, en session plénière du Comité des Régions à l'occasion du débat sur les services publics transfrontaliers en Europe. J'y présentais les pistes de réflexions et les travaux en cours au Parlement européen.



Pour des espaces frontaliers plus intégrés

SIGNATURE DE LA DÉCLARATION DE L'ALLIANCE EUROPÉENNE

L'Europe représente une multitude d'opportunités pour ses citoyens. Néanmoins, des obstacles subsistent dans les régions frontalières, où les défis du quotidien sont encore nombreux.

Même si la crise de la COVID-19 a permis d'intensifier les coopérations existantes ou de créer de nouvelles formes d'actions dans ces territoires frontalières, elle a aussi rendu les obstacles plus visibles.

Le 25 janvier 2021, j'ai signé la déclaration de l'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers.

Lancée en 2020, cette initiative vise à [apporter des améliorations dans la vie des citoyens qui, au sein de l'UE, vivent dans des régions frontalières.](#)

Je vous invite à signer également cette déclaration et à la faire signer :

<https://annesander.eu/pour-des-espaces-frontaliers-plus-integres/>





en plénière

Apprentissage

VOIE D'EXCELLENCE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le 9 février, en plénière du Parlement européen, je suis intervenue dans le cadre du débat sur la Stratégie européenne en matière de compétences en faveur de la compétitivité durable, de l'équité sociale et de la résilience. J'ai demandé à ce que les ponts soient renforcés entre la formation et le monde

du travail et que l'apprentissage soit valorisé en tant que voie d'excellence pour l'insertion professionnelle et l'acquisition de nouvelles compétences, nécessaires pour répondre aux besoins des nouveaux emplois de demain et faire face aux conséquences de la crise de la COVID-19.

Retrouvez mon intervention :

<https://annesander.eu/situation-dramatique-des-jeunes-causee-par-la-pandemie-de-la-covid-19-interpellation-de-la-commission-europeenne/>

“

J'ai demandé à ce que les ponts soient renforcés entre la formation et le monde du travail.

”

Crise de la COVID

UN NÉCESSAIRE SOUTIEN AU SECTEUR DU SPORT

En session plénière du Parlement Européen du mois de février, j'ai voté en faveur de la résolution demandant que les financements, au niveau européen, mais aussi des États membres, viennent en secours du secteur sportif, durement touché par la pandémie.

Représentant 2,12% du PIB européen et 5,6 millions d'emplois en Europe, les sports professionnels, mais également amateurs, risquent de subir des dommages à long terme, entraînant également des conséquences négatives pour la santé publique.

Une intervention est nécessaire pour aider le secteur à faire face.



Économie circulaire

UNE OPPORTUNITÉ POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

J'ai voté, lors de la session plénière de février, en faveur de recommandations ambitieuses pour aboutir, en Europe, à une économie pleinement circulaire,

neutre en carbone, durable et non toxique d'ici 2050, au plus tard. Les déchets plastiques représentent aujourd'hui un réel défi pour l'Europe, qui produit près d'un cinquième de la production annuelle mondiale de plastique. Nous devons certes changer notre façon de consommer mais aussi de produire, pour aller vers plus de durabilité, en valorisant les produits qui durent, qui peuvent

être réparés ou recyclés. Pour cela, nous devons encourager l'innovation dans l'industrie, et notamment permettre à nos entreprises de rester compétitives sur le marché mondial. **L'économie circulaire est une opportunité à saisir non seulement pour le climat, mais également pour notre économie, dans la mesure où elle est aussi créatrice d'emplois et de richesses.**



Next Generation EU

LA BALLE DANS LE CAMP DES ÉTATS MEMBRES

A l'occasion de la session plénière du Parlement européen de février, j'ai voté en faveur du plan de relance européen « Next Generation EU ». Doté d'un budget de 750 milliards

d'euros, il a pour objectif d'aider les pays européens à faire face aux conséquences de la pandémie et à relancer l'économie. Près de 7,5 milliards d'euros seront mobilisés pour la relance des secteurs agricoles et des territoires ruraux européens. **L'UE a largement œuvré pour la solidarité européenne. La balle est maintenant dans le camp des États membres, qui doivent rédiger et faire approuver leurs plans de relance.**

“

Doté d'un budget de 750 milliards d'euros, il a pour objectif d'aider les pays européens à faire face aux conséquences de la pandémie et à relancer l'économie.

”

L'EUROPE EN 2021

Nouvelle année, nouveaux défis ?

une visioconférence sur **zoom**
avec les Députés Européens



Anne SANDER

Parti Populaire Européen



Christophe GRUDLER

Renew Europe

14 janvier 2021 - Intervention lors du débat de l'Association Parlementaire Européenne sur le soutien que l'UE peut apporter pour sortir de la crise sanitaire et reconstruire notre économie.

2021

8 janvier 2021 - Échange avec les élèves du collège de Bourtzwiller dans le cadre du programme PEI de Sciences Po Strasbourg

en circonscription



17 janvier 2021 - Rencontre avec la Corporation des boulangers et boulangers-pâtisseries de Haguenau



21 janvier 2021 - Signature de la Déclaration commune entre le Parlement Européen, le Landtag du Bade-Wurtemberg, le Land du Bade-Wurtemberg, la Collectivité Européenne d'Alsace et l'Académie de Strasbourg



22 janvier 2021 - Rencontre avec le Général de corps d'armée, Laurent Kolodziej, Commandant d'Eurocorps



12 février 2021 - Visite agricole dans l'Aube avec les parlementaires, Christian Jacob, Valérie Bazin-Malgras, Julien Dive, Gérard Manuel et Laurent Duplomb

Clôture du projet #ErasmusPlus @ErasmusplusFR 'IWE'!
 100 élèves et professeurs 🇫🇷🇪🇺🇩🇪🇮🇹🇮🇸🇬🇧 avec @ASanderMEP et
 @DarivStras pour partager les résultats du projet du lycée C. Sée #Colmar
 @acstrasbourg
 ▶ présentations
 ▶ témoignages
 📄 productions ▶ 📱📺 à découvrir bientôt !



15 février 2021 - Clôture du projet Erasmus+ du Lycée Camille Sée de Colmar



mars 2021

la lettre **Anne Sander**
 députée européenne

18 février 2021 - Visite du laboratoire Rittmo Agroenvironnement à Colmar



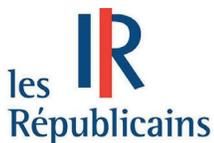
18 février 21 - Échange avec l'école des cadres Les Républicains autour de la question : Faut-il une politique européenne de l'emploi ?



20 février 2021 - Émission « Ici L'Europe » sur FRANCE 24 consacrée à « Génération Covid, les jeunes Européens sacrifiés »

ANNE SANDER DÉPUTÉE EUROPÉENNE - QUESTEURE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Née en 1973, à Haguenau en Alsace, et Docteure en Économie diplômée de l'Université de Strasbourg, Anne Sander a été élue en mai 2019 pour un second mandat de Députée européenne. Membre titulaire de la Commission de l'Agriculture et du Développement rural et membre suppléante de la Commission de l'Emploi et des Affaires sociales, elle siège également au Bureau du Parlement européen, en sa qualité de Questeure. Vice-présidente de la fédération Les Républicains du Bas-Rhin, elle est affiliée au Parti Populaire Européen. Outre ses activités parlementaires, elle s'investit particulièrement sur les thématiques de la coopération transfrontalière, en créant en 2014 un groupe de travail au Parlement européen, et s'engage fortement en faveur du siège du Parlement européen à Strasbourg.



ME CONTACTER

par courrier
 Parlement européen
 1, avenue du Président Robert Schuman - 67070 Strasbourg

✉ anne.sander@ep.europa.eu

☎ +33 3 88 17 75 25

www.annesander.eu

📘 Anne Sander

🐦 @ASanderMEP